

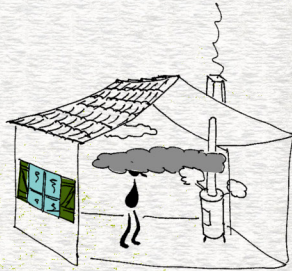
## L'habitat indigne, c'est quoi ?

L'habitat indigne recouvre l'ensemble des logements présentant des désordres pouvant porter atteinte à la santé ou à la sécurité des occupants.

**Traiter l'habitat indigne c'est résoudre les problèmes qui portent atteinte :**

### à la santé

- humidité, absence d'aération,
- présence de plomb ou d'amiante,
- chauffage absent ou insuffisant,
- eau potable non-conforme,
- évacuation défaillante des eaux usées,
- luminosité, surface habitable et volume des pièces de vie insuffisants.



### à la sécurité

- installation dangereuse de gaz ou d'électricité,
- fonctionnement défectueux des équipements communs des immeubles collectifs,
- immeubles ou parties d'immeubles menaçant de s'effondrer.

## Les acteurs du pôle

### Les services de l'Etat



L'autorité judiciaire

### La police sanitaire



Services communaux d'hygiène et de santé



### Les collectivités locales



### Les organismes :

#### - sociaux



#### - financiers



### Les associations



### Les bailleurs sociaux



Pour des informations complémentaires

[www.adil81.org](http://www.adil81.org) rubrique "Habitat indigne"

[www.anah.fr](http://www.anah.fr)

# Le Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne du Tarn

réalisation : DDT81/SHAPP/PPG/BSIG - illustration : P.Christophorou - 03/12



19, rue de Ciron  
81013 ALBI

05 81 27 50 49

# Vous rencontrez une situation d'habitat indigne ...

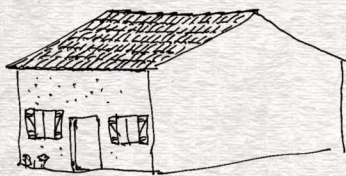
... vous êtes locataire



Vos premières démarches auprès de votre propriétaire n'ont pas abouti et vous souhaitez être informé sur vos droits et obligations, sur la procédure à suivre, **contactez le pôle.**

... vous êtes propriétaire

Vous souhaitez réaliser des travaux et connaître les différentes aides possibles, savoir ce qui s'impose à vous et vos droits, **contactez le pôle.**

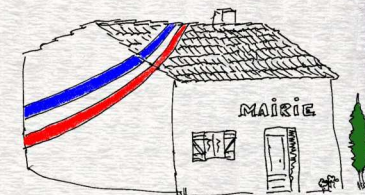


LE PÔLE

- centralise les situations et les plaintes de mal-logement sur le département
- informe et oriente les particuliers dans leur démarche pour un logement sain
- coordonne l'action des partenaires pour le traitement global des situations d'habitat indigne
- accompagne les communes dans la mise en oeuvre des procédures de police administrative

... vous êtes élu(e)

Vous avez besoin d'un appui dans la mise en oeuvre des pouvoirs de police du maire, **contactez le pôle.**



... vous êtes professionnel(le) : travailleur(se) social(e), intervenant à domicile

Face à une situation de danger ou portant atteinte à la santé,

vous vous interrogez sur les démarches à mettre à place.



En accord avec l'occupant, **contactez le pôle.**